

Facturé à

MR AUBERGE BEAUVILLE

AUBERGE RESTAURANT

46320 ESPEDAILLAC

344753000 Tel : 05-65-40-55-62 ou 06.75.21.70.96

MR AUBERGE BEAUVILLE

AUBERGE RESTAURANT

46320 ESPEDAILLAC

Transp.: P331 Tel: 05-65-40-55-62 ou 06.75.21.70.96

Représentant : 344 EMMANUEL BONJEAN

Page : 1/1

DESIGNATION PIECE	CODE CLIENT	DATE	MODE TRANSPORT
FACTURE B064422	344753000	15/05/25	P331 SALERS/USSEL

Code Article	Désignation	Qté	EAN13	Qté en UC livrée	P.U. h.t.	Remise	P.U Net	T V A	Montant Hors Taxes
--------------	-------------	-----	-------	------------------	-----------	--------	---------	-------	--------------------

Bon de livraison N° B101514 livré le 07/05/25

Votre commande du 29/04/25 Réf interne : B117690 Client livré : 344753000 Complément ref :

00033116	COTI CRU SALE SEAU 6K	4	3411320122193	24,000	7,380	a : 0.340 E	7,040 / KG	2	168,96
----------	-----------------------	---	---------------	--------	-------	-------------	------------	---	--------

Votre commande du 06/05/25 Réf interne : B118322 Client livré : 344753000 Complément ref :

00020205	JB SEC SUP S/OS 9 MOIS RESERVE DU CHATEAU 6K	1	3346380005233	5,620	12,530		12,530 / KG	2	70,42
----------	--	---	---------------	-------	--------	--	-------------	---	-------

Légende des remises: a = REMISE EURO LIGNE

TVA	Taux	Total H.T.	Total taxes
2	5.5	239,38	13,17
Totaux		239,38	13,17

Nombre de colis	5
Poids total	29,620

Echéance règlements	25/05/25
Date de base	15/05/25
Mode de règlement	TD01000

NET A PAYER TOTAL TTC
€ 252,55

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. Condition de vente : de convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée entraînera : - l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, que le que soit le mode de paiement prévu (par traite acceptée ou non). - L'exigibilité à titre de dommages porte de plein droit intérêt au taux d'escompte de la BCE majoré de 10% à dater du jour de règlement, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels. Le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier sera seul compétent pour connaître de l'exécution des conditions tant générales que particulières. Toutes marchandises vendues restent notre propriété jusqu'à leur paiement intégral (loi 85.98 du 25/01/85 Art. 121). CGV disponibles sur simple demande. L'article L.441-6 du Code de Commerce dans sa version applicable au 1er janvier 2013 prévoit que : « Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. »

TRAITE DI 10J NET

DATE	N° CLIENT	N° FAC
15/05/25	344753000	B064422

TOTAL TTC : 252,55 EUR

Papillon détachable à joindre à votre règlement